



الجمهورية التونسية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة صفاقس
كلية الآداب و العلوم الإنسانية بصفاقس



République Tunisienne
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Université de Sfax
Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax



بحوث جامعيّة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES
ACADEMIC RESEARCH

مجلة في الآداب و العلوم الإنسانية

العدد 14 - 15
جويلية 2020



صفاقس - تونس 2020

بحوث جامعيّة

بحوث جامعيّة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES
ACADEMIC RESEARCH

Revue de littérature et sciences humaines

N° 14 - 15
Juillet 2020

I.S.S.N: 1737-1007



صفاقس - تونس 2020



صفاقس - تونس 2020

بحوث جامعيّة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES

ACADEMIC RESEARCH

République Tunisienne

Université de Sfax

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax

بحوث جامعية

RECHERCHES UNIVERSITAIRES
ACADEMIC RESEARCH

N° 14-15 (Juillet 2020)



Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax
Route de l'aéroport- Km 4.5 - BP 1168 – Sfax 3000
Tél : (+216) 74 67 05 57 / (+216) 74 67 05 58
Fax : (+216) 74 67 05 40
www.flshs.rnu.tn

Librairie Alaeddine d'édition et de distribution

Sfax - Tunisie
(+216) 52.611.668
librairiealeaddine@yahoo.fr

I.S.S.N.1007-1737



Nouvelles formes de solidarité urbaine dans un quartier populaire:

Les Ouled Belhédi à sidi Bouzid

Zaafouri Amor

Maitre de conférence

Unité de recherche: ECUMUS

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax

Introduction:

Dans le cadre d'une recherche doctorale nous avons entrepris de traiter la cohabitation entre logique tribale communautaire et logique de classe dans un quartier populaire.

La communauté des Ouled Belhédi, fortement attachée à ses origines rurales, occupa d'une façon illégale les domaines de l'Etat et les transforma en un espace d'habitat. Quatre familles fondatrices ont été à l'origine de cette invasion du fait qu'elles étaient les premières à occuper cet espace pour permettre, ensuite, aux proches parents d'acquérir un lot de terrain à des prix dérisoires sinon gratuitement. La stratégie était de légitimer la propriété du sol et d'obliger l'Etat à les reconnaître en tant que propriétaires.

Une certaine forme de solidarité basée sur les liens parentaux et communautaires relie les habitants du quartier et constitue, pour eux, un garant social surtout que l'orientation de la politique d'habitat en Tunisie était favorable à l'arrêt d'un courant d'exode rural qui menace de ruraliser les villes.

L'image de l'habitat rural traditionnel ; précisément celui du « douar », se reproduit dans cet espace pour légitimer l'action de « dégourbification » et de « bulldozérisation » entreprise dans le cadre de la lutte contre le phénomène « d'habitat anarchique ».

Au début des années soixante dix, avec la promotion de sidi Bouzid au rang d'un gouvernorat et l'engagement du pays sur la voie de l'économie libérale, de nouvelles couches sociales pénètrent l'espace du quartier des ouled Belhédi. La situation devient plus critique du fait que l'emplacement géographique du quartier résiste à toute possibilité d'expansion.

Cela veut dire que l'ancienne forme de solidarité n'est plus opératoire et que l'homogénéité sociale du quartier n'est plus qu'un simple souvenir du passé.

La logique tribale –communautaire s'avère donc, à elle seule, insuffisante pour se situer au sein de cet espace.

La paupérisation d'un monde rural déçu par l'échec d'une expérience coopérative vient aggraver la situation en poussant les petits paysans à affluer dans un espace où les réserves foncières commencent à s'épuiser et la municipalité tient à intervenir pour maîtriser une situation devenue difficile à gérer.

C'est dans ce cadre que nous parlons de nouvelles formes de solidarité urbaine qui se sont substituées aux anciennes devenues dysfonctionnelles dans un nouveau contexte social. L'accroissement de la population du quartier dans le cadre d'un espace cloisonné a rendu nécessaires les travaux de réhabilitation et de réaménagement ce qui pousse les nouveaux acteurs à manifester de nouvelles formes de solidarité pour être reconnus comme habitants du quartier.

I- Problématique de la recherche :

Une lecture attentive de notre introduction nous conduit à poser la question suivante :

Est-il possible d'analyser en termes de "crise" et de "solidarité" ? Ces deux notions ne sont –elles pas contradictoires du fait qu'elles proviennent de deux champs théoriques, en apparence inconciliables?

Nous tenons à démontrer que leur usage dénote bien une certaine conscience de notre part de l'interférence de ces deux champs

théoriques. La notion de solidarité part de la conviction que les sociétés humaines passent d'une solidarité mécanique à une solidarité organique ; passage lié aux formes de division sociale du travail. Les liens sociaux traditionnels se désagrègent et se déchaînent à mesure que la structure sociale se complique.

Celle de « crise » développe une vision critique à l'égard d'une approche évolutionniste qui ne voit dans les phénomènes de lutte et de conflit (crise) qu'un état accidentel temporaire du fait que le système social finit par regagner son état d'équilibre initial.

La nouveauté de notre thèse consiste en ce que « crise » et « solidarité » ne s'excluent pas. Les nouvelles formes de solidarité que connaît un quartier populaire dont la population est en proie à la marginalité et au chômage ne signifie, en aucun cas, l'absence de luttes et de contradictions sociales. Les nouveaux acteurs sont à la recherche d'une certaine identité urbaine et d'une reconnaissance de la part d'une société qui les marginalise. Etre solidaires, selon la logique de notre analyse, signifie être capables de développer une certaine action contre l'exclusion du marché d'habitat.

Nous tenons à démontrer que cette action a pour enjeu de revendiquer l'égalité dans l'illégalité. En effet, la menace de démolition et de « bulldozérisation » qui pèse sur un grand nombre d'habitants du quartier a placé les nouveaux arrivants dans des conditions similaires qui leur imposent de lutter contre toute forme d'intervention municipale visant à mettre en question la structure en place. Nous optons donc pour une lecture actionnaliste à travers laquelle nous essayons de démontrer que l'affaiblissement des liens communautaires dans un milieu urbain en crise n'a pas débouché sur un mouvement autonome et organisé capable de mettre en cause les politiques urbaines marginalisantes et excluantes. Ces nouvelles formes de solidarité ne sont que l'expression d'une marginalisation graduelle et d'un processus de fragmentation de la société lui-même produit de facteurs endogènes et exogènes.

Nous analyserons donc en termes de stratégies et d'acteurs sociaux car les enjeux des habitants du quartier diffèrent d'une période à l'autre.

L'ancienne forme de solidarité que manifestent les familles fondatrices du quartier et celles qui lui sont alliées n'est plus celle qui vise à revendiquer l'égalité en acceptant le principe de démolition à condition que celle-ci touche tous les habitants du quartier. La sauvegarde de leur bâti passe par l'implication des familles fondatrices du quartier. L'usage de notion de « solidarité » n'implique pas que notre vision de la réalité urbaine est commandée par une approche évolutionniste fondée sur la logique du passage d'une « solidarité mécanique » à une « solidarité organique ». Les nouvelles formes de solidarité urbaine dont nous parlons sont l'expression d'une nouvelle stratégie de lutte urbaine développée par des forces sociales qui vivent de nouvelles contraintes.

Pour en fournir la preuve, nous nous référons au site géographique du quartier objet d'étude car c'est à partir de la détermination de ces contraintes que nous pouvons comprendre la logique de ces nouvelles formes de solidarité urbaine.

II- Un quartier assiégé :

L'originalité de ce quartier réside en ce qu'il a accueilli, dès les années quarante, une population qui descend de la même tribu ; celle des ouled AZIZ.

La communauté des ouled Belhédi qui constitue la population de ce quartier tire sa force et sa cohésion des liens de sanguinité entre ses membres. L'accès à la propriété du sol passe par l'appartenance à l'une des quatre familles fondatrices du quartier. En s'entourant des parents et des cousins, chaque famille d'entre elles coupe la route à toute pénétration « étrangère » à la communauté et assure une certaine capacité de résistance à l'encontre de toute tentative d'intervention ou de mainmise de la part de la municipalité.

Ces anciennes formes de solidarité traduisent donc une certaine volonté de la part d'une population ethniquement homogène d'imposer une certaine formule de l'appropriation du sol contradictoire à celle de l'Etat. C'est la raison pour laquelle les projets

d'aménagement et de réhabilitation dans le quartier des « ouled Belhédi » ont été l'objet de contestation de la part d'une population fortement mobilisée par un discours qui prêche la parenté et les liens de sanguinité. D'ailleurs, les agents de la municipalité gardent encore quelques souvenirs des confrontations et des résistances manifestées par la population visée. L'Etat finit par reconnaître le droit à la propriété du sol de cette communauté en fermant les yeux sur l'expansion anarchique du quartier.

Cette tolérance devrait être comprise dans le cadre d'une politique d'habitat qui commence à prendre en considération la dimension sociale du problème dès la moitié des années soixante dix. La politique de « buldozérification » et de « dégourbification » s'est avérée inefficace du fait que le mouvement d'exode rural s'est montré irréversible.

La politique qui vise à pousser les ruraux à regagner leurs territoires d'origine n'a pas réussi à réaliser les objectifs attendus. La question de l'habitat devient ainsi une question sociale et c'est ainsi que l'Etat a pris en charge les catégories sociales les plus démunies à travers des formules telles que le « logement social » et « la promotion du logement au profit des ouvriers à faibles salaires » (Foprols).

Les années quatre vingt ont mis à nu la capacité intégratrice d'un Etat qui se trouve dans l'impuissance de satisfaire les demandes accumulées de larges catégories sociales en matière de logement : « comme nous l'avons montré, la nouvelle politique de l'habitat est caractérisée par la segmentation et le cloisonnement du marché du logement où les différentes filières de production sont sélectivement orientées vers des catégories solvables. Il en résulte une inadéquation entre structure de l'offre et structure de la demande en logements... »*

De larges couches sociales se trouvent ainsi en marge du marché de

* Morched chabbi, "politiques d'habitat et modèles de développement, le cas de Tunis 1960-1984" pp 37-50, in Habitat-Etat-société au Maghreb, sous la direction de Pierre Robert Baduel, Ed. du CNRS Paris 1988.

logement et n'ont qu'à s'aventurer dans le domaine de l'habitat spontané et non réglementaire.

Pour le quartier des « Ouled Belhédi », cette période coïncide avec l'engorgement de cet espace résidentiel à la suite de l'intrusion de nouvelles couches sociales dont les moyens financiers ne leur permettent pas d'acquérir un lot de terrain aménagé. Le choix du quartier des « Ouled Belhédi » est stratégique dans la mesure où elles peuvent côtoyer une population dont les problèmes et les contraintes sont les leurs. De part la nature de son emplacement géographique, le quartier des « ouled Belhédi » témoigne d'une véritable crise du fait que toute expansion s'avère impossible. Les domaines du marabout (Sidi Ali Essayeh) à l'ouest, le cimetière de la ville à l'Est, les domaines de l'Etat au nord et les frontières de la zone municipale au sud constituent de sérieux obstacles du moment où la liberté de choix de l'espace résidentiel est réduite. Face à une demande accrue en matière de terrains de construction s'impose une pénurie d'espaces vacants. L'habitat non réglementaire et anarchique qui transgresse toute les normes urbaines de construction devient ainsi la règle.

Les contraintes que vivent ces couches sociales de fraîche date sont de nature différente de celles qu'ont vécues les premiers venus, et c'est la raison pour laquelle les liens de parenté et de sanguinité ne leur constituent plus un refuge.

L'intervention de l'Etat à travers ses institutions urbaines au nom de « lutte contre l'habitat anarchique » et « l'établissement de l'ordre public » poussent ces nouveaux acteurs à tisser de nouveaux liens sociaux.

Leur stratégie consiste à impliquer toute la population du quartier dès lors que la propriété effective du sol revient à l'Etat et que les normes urbaines de construction ont été transgressées par tout le monde.

La solidarité, dans ce cas, signifie lutte contre toute intervention visant à démolir des constructions jugées « illégales » et « non réglementaires ».

III- Recherche de l'égalité dans l'illégalité:

Dans le cadre du quatrième projet urbain visant à réhabiliter le quartier des Ouled Belhédi et d'EL Fraïjia à Sidi Bouzid en 1987 nous avons pu dénombrer cent quatre vingt trois (183) constructions et terrains affectés par le schéma d'aménagement, soit plus que le un sixième (1/6) des deux quartiers. La surface affectée a oscillé entre deux mètres carrés (2 m²) et cent cinquante mètres carrés (150 m²) pour chaque logement ce qui prouve bien que l'ensemble des deux quartiers a été mis en question et qu'une grande partie de leur population s'y trouve impliquée. Cet état ne peut qu'engager la population concernée dans une action d'auto- défense d'où la forte résistance manifestée par cette dernière à l'égard des agents du bureau d'étude chargé d'exécuter le plan de réhabilitation. Une nouvelle forme de solidarité commence donc à se manifester mais sur la base d'un nouveau enjeu. Il ne s'agit plus de légitimer la propriété du sol mais plutôt de revendiquer le droit à être traité sur le même pied d'égalité avec le reste de la population du quartier. Ces nouveaux acteurs sont non seulement privés de tout accès à la propriété du sol mais aussi menacés de démolition et d'expulsion du quartier. Face à une situation si accablante, l'Etat n'a pu que céder pour éviter la réaction d'une population marginalisée par les politiques d'habitat parce que jugée insolvable.

Cette nouvelle forme de solidarité l'a mis devant le fait accompli: révision radicale du plan du quartier ou préservation de la situation actuelle et c'est ainsi que le projet est condamné à l'échec.

Voulons – nous aboutir à la conclusion que cette action collective est tellement forte et organisée qu'elle a pu arrêter toute forme d'intervention?

En d'autres termes, s'agit-il d'un mouvement organisé, autonome et qui est capable de déterminer son véritable adversaire?

En réalité, les canaux à travers lesquels s'exprime cette nouvelle forme de solidarité sont multiples. Il ne s'agit pas d'un mouvement qui met en question une politique d'habitat responsable de la marginalisation et de l'exclusion de ces couches sociales. C'est à

travers l'adhésion des acteurs aux différentes cellules du parti au pouvoir, aux comités du quartier et aux différentes associations de la société civile que leurs voix se font entendre.

Leurs problèmes sont pris en charge par le président de la cellule, de la comité ou de l'association et c'est au nom de membres de ces cellules qu'ils affrontent toute tentative de démolition et qu'ils revendiquent l'égalité avec les anciens habitants du quartier.

L'appartenance commune à ces cellules est donc un facteur de solidarité non pas parce que les acteurs optent pour une participation effective à la vie de la ville mais parce qu'ils ne peuvent se soustraire aux actions de la municipalité qu'en se présentant en tant que « militants » au sein des différentes instances du parti au pouvoir.

Les valeurs de « justice sociale » et d'« égalité » que revendiquent ces nouveaux acteurs ne reflètent pas l'autonomie d'une force sociale capable de cerner son adversaire et totalement consciente de son identité et de l'enjeu de la lutte sociale dans laquelle elle est engagée. Au contraire, si les acteurs revendiquent l'égalité et évoquent la question de l'illégalité de l'occupation du sol c'est parce qu'ils veulent éviter toute confrontation directe avec l'Etat: le principe de démolition pourrait être acceptable à condition qu'il n'épargne aucun habitant du quartier parce qu'ils sont tous égaux dans l'illégalité.

Nous rejoignons d'un autre chemin l'affaiblissement du tissu urbain et le relâchement des liens sociaux en ville. Ces pratiques que nous venons de citer sont dictées aux acteurs par un sentiment d'insécurité et une certaine crainte de l'expulsion.

Ne pouvant plus garantir le soutien de la communauté des « Ouled Belhédi » et n'ayant pas confiance en un Etat qui les « a laissés à eux memes », ces acteurs n'ont qu'à adopter une stratégie spécifique qui peut leur assurer un sentiment de sécurité et de stabilité.

Nous trouvons dans les expressions suivantes de SEBASTIAN ROCHE l'image convenable qui s'applique totalement à la situation objet d'étude : « Disjoints les uns des autres, ils ne composent plus une société, ce qui ne les empêche pas de développer sélectivement

une sociabilité intense. Ils ne sauraient affirmer de règle commune, car ils ne sont pas un collectif »*

Vivons – nous la fin de la société?

Sommes – nous en présence d'une société où les liens sociaux sont menacés de disparition?

Ces craintes ne sont qu'illusoire car nous vivons la transition d'un type de société où les liens sociaux étaient commandés par une logique communautaire à un nouveau type caractérisé par le déchaînement des anciens liens et une certaine fragmentation due à l'interpénétration du local par l'universel.

Ce passage traduit la crise de la ville et la timidité des mouvements sociaux urbains du moment ou la ville n'est plus le lieu de socialisation et le foyer de la démocratie. Plutôt que d'être un facteur de développement dans les pays du tiers – monde, cette ville en est aujourd'hui un frein et un obstacle d'où le blocage de certaines forces sociales et la marginalisation. CLAUDE LIAUZU l'a déjà bien noté en disant « dans tous les cas, les champs d'action collective ouverts par les émeutes de la faim, les mouvements revendicatifs et les luttes pour l'habitat font ressortir les contradictions majeures de l'espace de production et de consommation qu'est la ville. Elle accumule les masses en transition bloquée, cantonnées dans une situation de l'entre – deux, de sous – citadinité. La crise mondiale accentue ces caractères structurels et fragilise les assises du système urbain. on a pu définir les villes du tiers – monde comme les villes des classes moyennes or, celles-ci durement atteintes par la dépression, voient également se réduire le soutien financier dont elles ont bénéficié à travers les politiques financières et immobilières »*.

* SEBASTIAN ROCHE: sociologie politique de l'insécurité p 8, PUF, Paris, 1998.

* CLAUDE LIAUZU, crises urbaines, crise de l'Etat, mouvements sociaux, p28 in "Actes du colloque C.N.R.S – E.S.R.C, Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient", Paris, 23-27 mai 1986.

Conclusion

La question des mouvements sociaux urbains est au cœur de notre problématique. En effet, la réaction d'une population marginalisée à une politique urbaine incapable de répondre aux revendications de larges couches sociales ne peut qu'engendrer les nouvelles formes de solidarité urbaine. La menace de démolition qui pèse sur les nouveaux venus au quartier des « Ouled Belhédi » a été perçue par les intéressés comme étant une pratique sévère de la part d'un Etat qui a manifesté beaucoup de tolérance vis-à-vis des familles fondatrices et de leurs alliés. Rien ne les empêche donc de revendiquer une certaine égalité devenue légitime à leurs yeux : la démolition devrait concerner toute la population du quartier ou épargner tout le monde. La transgression des normes d'occupation du sol et de la construction acquiert toute sa légalité du moment où elle n'est pas pratiquée par une minorité.

Dans une société urbaine où l'acteur social ne dispose d'aucune autonomie, les mouvements sociaux ne peuvent être que lâches et timides. Les forces sociales en présence ne sont que la création d'un Etat totalitaire et c'est la raison pour laquelle la voix de ces acteurs urbains ne se fait entendre qu'à travers les comités du quartier, les cellules du parti au pouvoir et les associations d'une société dite civile.

Les nouvelles formes de solidarité urbaine témoignent donc d'un certain blocage que vit la société urbaine et d'une crise de la ville Maghrébine contemporaine et ce n'est pas par hasard que les questions de l'identité, de la démocratie et de la citoyenneté sont actuellement à l'ordre du jour.

Bibliographie:

- BERQUE (j), 1958, « Médinas, villeneuve, bidonvilles » In cahiers de Tunisie, N°21-22, pp5- 42.
- BERIRAN (MJ), 1978, Pratique de la ville MASSON, Paris.
- BOUCHER (M), 2003, De l'égalité formelle à l'égalité réelle L'HARMATTAN.
- BOURDIEU (P), 1964, Le déracinement. Editions de Minuit, Paris.
- CASTELLS (M), 1975, La question urbaine François Maspero, Paris.
- CHABBI (M), 1988, Politiques d'habitat et modèles de développement Le cas de Tunis 1960- 1984 in «Habitat- Etat- Société au MAGHREB» Sous la direction de Pierre Robert BADUEL. Editions du C. N. R. S
- CLASTRES (P), 1974, La société contre l'Etat Minuit, Paris.
- COING (H), 1977, Rénovation urbaine et changement social. Editions ouvrières, Paris.
- DUBET (F), 2002, Le déclin de l'institution SEUIL.
- DURKHEIM (E), 1926, De la division du travail social, Paris, P.U.F
- FARGE (Arlette), 1986, La vie fragile : violence, pouvoirs et solidarités à Paris aux XVIII^{ème} siècle. Paris, Hachette.
- FARRO (A), 2000, Les mouvements sociaux Presses universitaires de Montréal.
- FASSIN (D), 1996, « Clandestin » ou « exclus »? Quand les muets font la politique, Politix, n° 34, p.77-86.
- FRANC q (B), 2003, La ville incertaine, politique urbaine et sujet personnel, Louvain- la- Neuve, BA.
- GEINDRE (François), 1993, Villes, démocratie, solidarité: le pari d'une politique, préparation du XI^{ème} plan, commissariat général au Plan, Paris, la documentation Française et le Moniteur.
- LIAUZU (CLAUDE), «crises urbaines, crise de l'Etat, mouvements sociaux», p28 in "Actes du colloque C.N.R.S – E.S.R.C, Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient", Paris, 23-27 mai 1986.
- OCQUETEAU (F), 1994, La sécurité marchandisée, Projet, 238, 63-72.
- ROCHE (Sebastian), 1999, Violences urbaines, inégalités et globalisation Paris, Presses universitaires de France.

- SCHNAPPER (D), 2000, Qu'est- ce que la citoyenneté? GALLIMARD
- TOURAINE (A), 1992, Critique de la modernité, Fayard.
- TOURAINE (A), et Khavar (F), 2001, La recherche de soi- Dialogue sur le sujet, Fayard.
- WIEVIORKA (M), 1996, Une société fragmentée? le multiculturalisme en début, La découverte.